



## Compte-rendu CTLocal de novembre 2021 (2ème convocation)

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

**Un comité technique local (CTL) était convoqué le 16 novembre, il a été boycotté** en première instance cette fois-ci par les 3 OS du département, FO ne s'étant pas déplacé ; le CTLocal a été reconvoqué le 24 novembre, en deuxième convocation l'instance n'a plus de quorum, il se tient dès qu'une OS siège. Les 3 étaient présentes.

La CGT a refait sa déclaration (voir notre site), déclaration n'ayant eu aucune réponse le 16 novembre. **Le sujet principal de nos questions était l'emploi dans l'Aude. Cette fois le directeur a répondu que « oui ils étaient en train de choisir et que oui c'était compliqué comme à chaque fois »** mais sans vouloir nous donner d'autres détails. Une semaine plus tard les élus nationaux nous faisaient parvenir les documents du comité de réseau (au niveau national avec le DG) où figuraient les suppressions de l'Aude (voir notre site): **-1C, -4B, +1idivCN, +1IP, -1idivHC** : soit 4 suppressions d'emplois nettes (et toujours le même nombre d'administrateurs dans l'Aude depuis la création du cinquième poste d'administrateur...), et la création nette d'un cadre supérieur en 2022 (avec ci-dessus +2 et -1 = +1 ...), voilà le résultat du volet emploi de la DGFIP 2022 pour l'Aude ! A cela il faut rajouter -1C et -1B de réallocations d'emplois sujet qui doit à chaque fois être « éclairci » en direct ou par question à la ddffip11.

**Y'a plus qu'à savoir où le directeur a décidé de supprimer ! Ce sera dans un comité local de janvier** En France, 1506 suppressions d'emplois nettes au total. Ce sont des suppressions d'emploi nettes, il peut donc y avoir plus de suppressions dans certains services et des créations dans d'autres par exemple, ou des transferts (un transfert n'est pas une suppression d'emploi).

2 / Économie générale du volet emplois du PLF 2022

2.1 - Les évolutions du projet de loi de finances (PLF)

Il s'agit du volume de suppressions décidées en loi de finances, qui évolue ainsi :

PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022 <sup>1</sup>
-2 438	-2 023	-1 988	-2 000	-2 130	-1 630	-1 600	-2 130	-1 500	-1 800	<b>-1 506</b>

**Le directeur en réponse à nos questions répétées CGT, précise que la méthode est permanente et qu'ils veulent prendre en compte les réorganisations qui viennent d'avoir lieu et celles à venir (au 01/01) en les épargnant** par des suppressions... Ca ne va pas bcp laisser de choix .... Il a rajouté qu'il espérait que la promesse de la DG de ne pas toucher aux nouvelles organisations et aux services jusqu'en 2026 serait tenue ...

**Ces suppressions vont-elles améliorer nos conditions de travail ? NON ! Au contraire elles vont les dégrader. Si nous ne faisons rien cela ne s'arrêtera pas !**

Les projections pour 2022 font ressortir d'après la DGFIP une **prévision de plus de 5.000 départs sur l'année**, dont :

- environ 4.300 départs en retraite
- 250 décès / radiations / démissions
- 250 ruptures conventionnelles
- 250 départs nets en mobilité (solde mobilités sortantes – mobilités entrantes)

Et l'enfip qui sature avec une capacité maximale de 2500 élèves .... mais c'est pas grave on peut compter sur les 620 contractuels (2022) ou les apprentis ...

**Après nos déclarations liminaires, le directeur prend un papier et lit aussi une déclaration** où il propose un groupe de travail sur le dialogue social, il se plaint de s'y perdre dans nos prises de positions de boycott ou de présence (comme si nous faisons n'importe quoi), des incompréhensions en comité, des prises à parties personnelles (ce que la CGT ne fait jamais donc nous ne nous sommes pas sentis concernés, pour nous il s'agit d'un administrateur et il est là pour représenter l'administration quelque-soit son nom, sa personnalité etc, ce n'est pas lui qui est en cause personnellement dans les politiques menées), de nos refus de la hiérarchie etc....

Là notre syndicat est intervenu pour donner une précision (déjà donnée) : **qui a dit que nous étions contre une hiérarchie ? Ou contre une organisation ? Pas nous ! Nous pensons même que nous manquons d'organisation collective forte et rationnelle, nous pensons que pour occuper des postes de décision et d'organisation il n'y a pas mieux que les agents eux-mêmes**, nous pouvons imaginer de très nombreuses façons, cela peut être un agent élu qui remplit ces fonctions pendant deux ans (sans rémunérations supplémentaires et certainement pas les payes scandaleuses des administrateurs). Le directeur a été surpris, a avoué qu'il n'avait pas compris comme cela (il semblait rassurer (!)), mais ça fait des années que nous expliquons ce sujet et écrivons dessus (manque de tuilage sans doute !! avec les autres directeurs pourtant là depuis plusieurs années).

**Quant à nos choix de boycott ou autre nous lui avons rappelé les règles et re-rappelé nos positions de principe** (il peut y avoir des exceptions mais il n'y en a pas eues pour l'instant) une fois pour toute : si une OS boycotte, nous boycottons au moins par solidarité, si une des autres OS participe, nous participons, ce n'est pas compliqué, et si vous ouvrez un CTLocal, tous les présents qui restent en sont participants qu'ils soient debout, muets ou à poils ! Et nous n'avons par ailleurs (même avec quasiment 20% des voix) qu'un seul élu CGT (4 solidaires et 2 FO), nous pourrions d'ailleurs tomber à zéro dès l'année prochaine aux élections professionnelles de fin 2022 si les collègues votaient encore moins pour notre section locale CGT.

## 1 – Transfert de la taxe d'urbanisme.

Le transfert du recouvrement de la taxe d'urbanisme de la trésorerie de Leucate vers la cellule «produits divers» de la Direction est proposé du fait de la suppression de cette trésorerie au 1er janvier 2022. **Aucune évaluation de la charge emploi (ETP) n'a été faite par la direction** tandis que restent à recouvrer 255 titres pour un montant de 799 773 euros, antérieurs à 2012 ...

La CGT est contre la fermeture de la trésorerie et a voté contre cette proposition faite à l'emporte pièce (rappel le vote des os ne change rien ... à la décision du directeur...).

**Notre syndicat en profite pour demander où en est le transfert de la taxe d'aménagement de la DDTM** à la DGFIP : 500 emplois DDTM, 300 prévus pour le traiter à la DGFIP ....Le transfert se fait sur trois ans de 2022 à 2024, l'Aude n'est pas dans les premiers départements concernés, le ddfip prévoit de rattacher cette mission au SDIF, cela concernerait 4 à 5 agents de la DDTM en ce moment ...

## 2 – Bilan de la campagne des entretiens professionnels.

La CGT a rappelé que faire valoir ses droits ou faire réparer une erreur ou une injustice relevait du parcours du combattant et d'une **usine à gaz** depuis la réforme de l'évaluation... sans oublier que nous avons perdu l'octroi des mois d'avancement (sauf automatiquement pour les agents en zone QPV).

**Il y a eu 4,37 % de refus d'entretien contre 3,76 % en N-1 (nous rappelons que la non-participation fait partie de la procédure en tant que telle, elle est incluse et prévue par le dispositif d'évaluation, elle en fait partie et ne change rien à son déroulement ; voir notre site pour plus de détail).** Les non-participations touchent tous les grades (plus de la moitié sont des contrôleurs), tous types de services (GP, FF, SIP, SIE, SGC, Trésorerie, EDR, SPFE, PCRP).

3 services sont concernés par un refus d'entretien pour les cadres A, 6 services pour les agent(e)s de catégorie B, 5 services pour les agent(e)s de catégorie C.

**D'après la direction, 32 agents (seulement dont 2A, 25B et 5C) ont fait des observations** (réelles : pas juste « je suis d'accord » ou « merci ») dans le cadre expression de l'agent prévu à cet effet.

Nous rappelons que, qu'elle que soit notre décision (qui ne change rien), l'important est de se retrouver avant entre collègues sans les chefs de service pour parler de ce qui s'est passé dans l'année dans le service (difficultés etc), bref ne pas rester isolés ou dans la « concurrence ».

Un appel de notation dans le département est allé jusqu'au tribunal cette année, il est porté par la CGT (nous rappelons que la CGT a aussi porté deux tribunaux contre les jours volés, les seuls du département également).

## 3 – Présentation du Plan d'action programmée (PAP 2021).

Les sujets et questions étaient trop nombreux pour tous les détailler, contactez nous avoir plus de précisions...

fenêtres trésorerie de Lézignan, humidité à Castelnaudary, garde corps sur le toit terrasse, alerte SMS, travaux au

CDC (estimés entre 800 000 et 1 000 000).

**Sur ce dernier point nous avons rappelé le drame d'il y a trois ans** et qu'il fallait être encore plus réactif et constant quotidiennement à la relance des intervenants et décideurs, c'est régulièrement que des effondrements d'immeubles ont lieu en France et nous irions jusqu'au bout pour accuser des responsables, des lenteurs si un drame comme en 2018 (effondrement cheminée et toit sur bureaux d'agents) devait désormais avoir lieu à nouveau au CDC.

## 4 – Recrutement de contractuels de longue durée.

**Pas moins de 5 contractuels seront recrutés dans le département de l'Aude en 2021 pour 3 ans renouvelables une fois.** Nous connaissons tous les sujets problématiques nombreux des contractuels (indépendance, neutralité, formation), dans certains services en France, ils sont désormais majoritaires avec des conditions sous statutaires par exemple. En France, 620 contre 240 en 2020 (soit une multiplication par 3...). La Direction justifie ce recours puisqu'il s'agirait de favoriser la «mobilité» dans la Fonction Publique par détachement ...sans commentaire et surtout même en examinant cet argument (ubuesque), il ne donne aucun résultat puisqu'aucun dans l'Aude ne vient de la Fonction publique par mobilité...

**Et ce sujet rejoint celui de « La ddfip 11 nous mute où elle veut » voir notre article sur notre site local.** Car ces contractuels vont occuper des postes non pourvus ... au mouvement local où la direction avait dit à certain agents (après que les agents aient demandé bien sûr) : « non finalement vous ne pouvez aller là, le poste n'est pas à pourvoir, on le gèle pour le mouvement ».

Ils sont recrutés par un jury composé de 3 membres de la DDFIP (conflits d'intérêts?) et un représentant de Pôle Emploi. Pour les agents contractuels de catégorie C, 15 candidatures pour le centre de contact (9 présents à l'entretien), 15 candidatures pour le SIP amendes (8 présents et 9 candidatures pour le ou la contractuelle de catégorie B affecté au SPFE).

## 5 – Point budget.

Encore beaucoup de points et questions qui ne pourront pas être dans ce CR, encore une fois contactez-nous si ça vous intéresse. **La CGT constate globalement que les fortes augmentations de dépenses sont dues aux réorganisations de services ...** ou à des choix directionnels pour palier aux trous dans la raquette DGFIP en faisant appel à des entreprises de services extérieures (huissiers, avocats etc). A venir : clim Narbonne (avant l'été ?), wc Carca Cité ...

## 6 – Questions diverses.

La CGT a posé la question des congés **EDR** que l'on tente de leur imposer avec un fort recul des droits, nous avons fait remonter au national ..., la question du téléphone **SDIF** (suite au mutisme du ddfip en octobre), des **LA** tandis que c'est désormais totalement le choix secret du prince des collègues adoubés dans le plus grand secret (4 C en B, 1 (+1?) B en A pour l'année 2022..., et d'autres encore...

### Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Pensons à voter en 2022 pour garder le seul élu CGT dans les comités techniques - qui deviendront des CSA (!) - de notre DDFIP ; mels : 11.cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr; [cgt.ddfip11@gmail.com](mailto:cgt.ddfip11@gmail.com)